



Saint-Charles-de-Bourget

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CHARLES-DE-BOURGET

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par M. Monsieur Jacques Gauthier, conseiller, que sera adopté, le règlement 391-22 ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme dans le but d'agrandir une aire d'affectation et une zone commerciale, d'autoriser le commerce de détail dans deux zones résidentielles et d'assurer ainsi une meilleure desserte à la population en la matière.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Donné à Saint-Charles-de-Bourget lors de la session tenue le 7 mars 2022.

Michel Perreault, CPA, CMA
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim